

Une industrie en quête de relève !

Dans les ateliers des services automobiles du Québec, les générations se côtoient quotidiennement. Cette situation présente de nombreux avantages car les travailleurs plus âgés possèdent des connaissances et une expérience très importante alors que les jeunes apportent des connaissances générales plus à point notamment en électronique, plus de vigueur physique mais aussi moins de connaissances spécifiques à un modèle particulier que les techniciens de pointe. Or cette relève risque d'être insuffisante au cours des prochaines années.

Une main-d'œuvre compétente difficile à trouver

On déplore que la main-d'œuvre compétente soit difficile à trouver dans le domaine des services automobiles. Les conséquences de cet état de fait peuvent devenir dramatiques. Sans travailleurs compétents, certaines entreprises devront fermer leurs portes alors que d'autres ne parviendront plus à suffire à la tâche créant, de ce fait, des attentes interminables.

Qui seraient les grands perdants d'une telle dérive ? Toute la société québécoise, car en fin de compte, c'est notre qualité de vie à tous qui en dépend.



Photo : Pierre-André Roy

Un intérêt à promouvoir

Faut-il s'étonner que nous soyons en pénurie de main-d'œuvre compétente entre autres en mécanique et en carrosserie ? Près de 50 % des étudiants inscrits dans ces disciplines abandonnent le métier avant la fin de leur première année de travail en entreprise. Ajoutez à cela le départ à la retraite des baby boomers et vous comprendrez qu'il devient urgent d'intéresser des jeunes aux emplois offerts dans les services automobiles.

Comment rehausser l'image de ces emplois ?

On reconnaît les professionnels à leur compétence mais aussi à l'état de leur lieu de travail, aux équipements de pointe dont ils disposent, à la formation en cours d'emploi qui leur est régulièrement offerte ainsi qu'au souci apporté aux bonnes méthodes de travail.

Il doit en être de même dans les ateliers de services automobiles. Être bien équipé et se protéger des risques n'est pas une option : c'est un devoir qui incombe autant à l'employeur qu'au travailleur. Prendre des risques ne doit pas faire partie du travail d'un professionnel. Les conflits et l'incertitude qui accompagnent les accidents ne sont pas des facteurs qui contribuent à retenir les meilleurs employés. Ceux-ci présentent souvent une bonne valeur et de toute évidence, certains iront jusqu'à quitter l'entreprise et même le métier plutôt que d'avoir à frayer avec le risque.

La prévention confirme le statut professionnel

C'est collectivement que tous les intervenants des services automobiles doivent faire des efforts pour attirer, motiver et conserver la relève en poste. Notre industrie doit demeurer concurrentielle et pour ce faire, elle doit proposer des emplois qui offrent la reconnaissance et la sécurité. C'est pourquoi les entreprises doivent mettre tout en œuvre pour en faire LA priorité.

Jean-Guy Trottier
Directeur général